



RÉUNION DE RENTRÉE

Lundi 1 septembre 2025

Présentation du service des Etudes

Service des études

Responsable des études

Adjointe à la responsable

Pôle accueil-inscriptions

*Bureau des Licences
Passerelle Handicap*

*Bureaux des Masters de
Droit (EDO),
d'Economie (OSE), de
Gestion (IAE)*



Responsable du
Service des Etudes

Solange SIEGWALD



Adjointe à la
responsable

Virginie VASSEUR



Responsable du
Bureau des Licences

Houda LATIF



Samuel SIEGWALD

Licence 1



Coraline RAGOT

Licence 1



Emilie CHERY

Licence 2



Romain JUCQUOIS

Licence 3



Amina BEN-YAHIA

**Passerelle Handicap
Erasmus**

**deg.accompagnement
handicap@univ-
orleans.fr**

Communiquer avec le bureau des Licences

- ▶ Privilégier la communication par e-mail avec l'adresse mail universitaire: **licence.deg@univ-orleans.fr**
- Préciser l'objet du mail
- Signer le mail : Prénom, NOM, n° étudiant
- ▶ Téléphone du bureau des Licences : 02 38 41 70 34

RAPPEL des échéances

- ▶ 04 septembre : date limite pour l'Inscription Pédagogique (IP S2 en novembre)
- ▶ 05 septembre : date limite pour l'Inscription Administrative
- ▶ 12 septembre : date limite pour la demande d'aménagement TD
- ▶ 12 septembre : date limite pour la demande de RSE (dispense de TD/Contrôle Continu)

Informations et documents sur le site DEG

RSE

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU RSE ?

- ▶ Le RSE s'adresse aux étudiants qui peuvent justifier de leur impossibilité de suivre la totalité des enseignements :
 - les étudiant(e)s salarié(e)s dont le planning de travail n'est pas compatible avec l'emploi du temps de leur formation
 - les étudiant(e)s assurant des responsabilités particulières au sein de l'université (élu(e)s, responsables d'association, etc.),
 - les étudiant(e)s sportifs de haut niveau,
 - les étudiant(e)s en situation de handicap,

 - les étudiant(e)s inscrit(e)s dans un double cursus,
 - les étudiant(e)s faisant l'objet d'une mesure privative de liberté,
 - les étudiant(e)s en charge de jeunes enfants (jusqu'à la fin de la scolarité primaire),
 - les étudiant(e)s ajourné(e)s mais autorisé(e)s à composer(AJAC) dans le niveau supérieur (en licence).

POUR QUELS ENSEIGNEMENTS ?

- ▶ Le régime spécial d'études peut être obtenu pour tout ou partie des enseignements.
- ▶ L'acquisition des connaissances et des compétences est alors évaluée par des contrôles terminaux dans les modules concernés.

COMMENT SOLLICITER UN REGIME SPECIAL D'ETUDES ?

- ▶ L'étudiant éligible au régime spécial d'études doit télécharger le formulaire de demande de RSE ou se le procurer au bureau des licences et remettre le dossier COMPLET (justificatifs) au bureau des licences.

QUI ACCORDE LE RSE ?

- ▶ Le RSE est accordé par le Vice Doyen en charge de la pédagogie de l'UFR Collegium Droit, Economie, Gestion, après avis du responsable pédagogique de la formation.

Aménagement d'horaire de TD

- ▶ **Eloignement géographique**
- ▶ **Salarié(e) dont le planning de travail n'est pas compatible avec les travaux dirigés**
- ▶ **Etudiant(e) sportif de haut niveau**
- ▶ **Etudiant(e) en situation de handicap**
- ▶ **Etudiant(e) inscrit(e) dans un double cursus**
- ▶ **Autres (cas particuliers)**

Passerelle Handicap

Situation de handicap temporaire ou permanente

- Maladie chronique, neurologique, viscérale
- Troubles moteurs, visuels, cognitifs, auditifs, psychologiques
- Blessures ou soins suite à un accident ou intervention chirurgicale
- Grossesse pathologique

Service de santé universitaire (SSU) ou la référente, Mme Ben-Yahia

Mail : sante@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 41 71 79

Adresse : Service de Santé Universitaire, 9 Rue de Tours 45072 ORLEANS

Informations diverses

➤ EDT

- Emploi du temps variable les trois premières semaines

➤ Convocations – examens

- Pour les salarié(e)s, le calendrier fait office de convocation et de justificatif d'absence pour votre employeur
- Les calendriers sont visibles sur les panneaux d'affichage devant l'atrium
- Penser à les consulter régulièrement et ne pas faire de capture d'écran

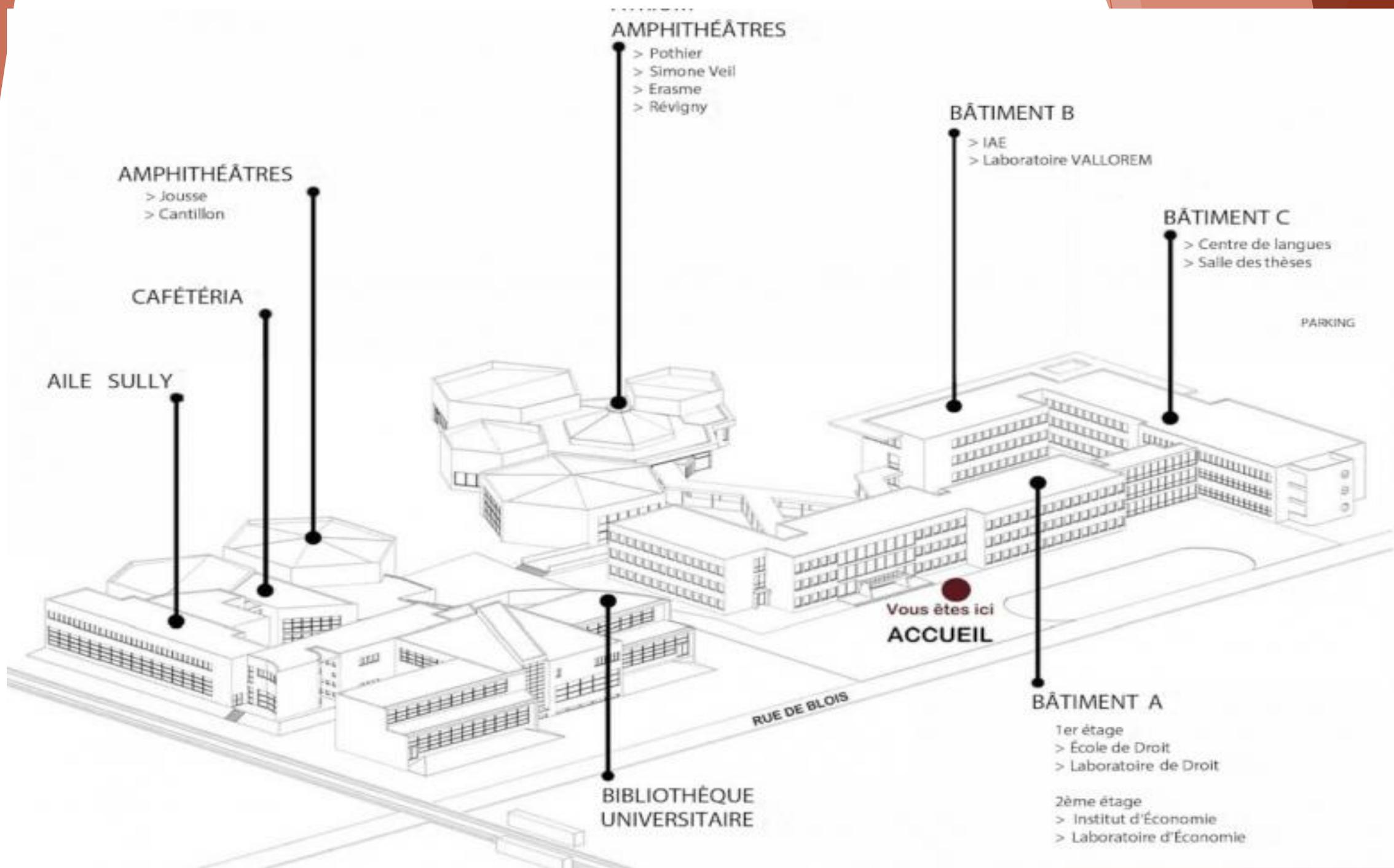
Site Droit, Economie, Gestion

<https://www.univ-orleans.fr/fr/deg>

- ▶ Informations en ligne à consulter régulièrement :
 - ▶ Onglet Formation > Organisation des études

Vous y trouverez notamment :

- Le calendrier universitaire (semaines de cours, d'examens, de vacances)
- Les calendriers des examens par filière
- Les modalités de contrôle des connaissances
- Divers formulaires



AMPHITHÉÂTRES

- > Pothier
- > Simone Veil
- > Erasme
- > Révigny

AMPHITHÉÂTRES

- > Jousse
- > Cantillon

CAFÉTÉRIA

AILE SULLY

BÂTIMENT B

- > IAE
- > Laboratoire VALLOREM

BÂTIMENT C

- > Centre de langues
- > Salle des thèses

PARKING

Vous êtes ici
ACCUEIL

BÂTIMENT A

- 1er étage
 - > École de Droit
 - > Laboratoire de Droit
- 2ème étage
 - > Institut d'Économie
 - > Laboratoire d'Économie

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

RUE DE BLOIS



BONNE RENTREE!

